

Au 30 juin 2020

Valeur liquidative
de la part A

475,31 €

Montant total
distribué*

2 369,00 €

Évolution des performances
distributions incluses*

Depuis
6 mois
-3,2 %

Depuis
1 an
-2,9 %

Depuis
l'origine
+24,8 %

Caractéristiques générales du FCPI

Forme juridique	FCPI
Date de constitution	septembre 2008
Date de mise en liquidation	26 août 2019
Clôture comptable	31 décembre
Valorisation	semestrielle
Société de gestion	Idinvest Partners
Dépositaire	Société Générale
Commissaire aux comptes	Groupe Aplitec
Code Isin part A	FR0010591107

Actif net du Fonds

3 254 945,90 €

REVUE DE GESTION

Au 30 juin 2020, le FCPI Allianz Innovation 10 reste investi dans **1 société innovante**, Crocus Technology, pour un montant de **0,1 million d'euros** (en valeur estimée).

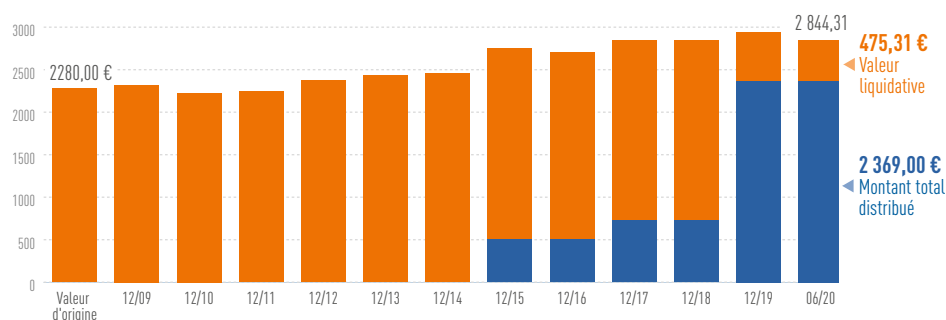
Les **investissements diversifiés**, qui représentent la partie de l'actif non investie dans les sociétés innovantes, s'élèvent à **3,1 millions d'euros** (en valeur estimée, nette des créances et dettes) et sont composés principalement d'OPCVM monétaires et obligataires.

Au 30 juin 2020, le FCPI Allianz Innovation 10 a procédé à quatre distributions partielles d'actifs d'un **montant total de 2 369 euros brut*** par part, soit 1,04 fois votre investissement initial.

Rappel : Suite à l'agrément délivré par l'AMF en date du 26 août 2019, le FCPI Allianz Innovation 10 est entré en période dite de liquidation au sens du Code monétaire et financier afin de céder ses derniers actifs dans les meilleures conditions possibles.

*N.B. : cette valeur ne tient pas compte de la cinquième distribution partielle d'actifs réalisée en juillet 2020 pour un montant de 228 euros brut par part, portant le total distribué à 2 597 euros brut par part, soit 1,14 fois votre investissement initial.

Évolution de la part A du FCPI Allianz Innovation 10 (en euros)



Avertissements

- Conformément à la législation, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du Fonds au 30 juin 2020 ont fait l'objet d'une attestation du commissaire aux comptes.
- Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

INVESTISSEMENTS EN SOCIÉTÉS INNOVANTES

Faits marquants sur le semestre

Cessions

Au cours du semestre, le FCPI Allianz Innovation 10 a cédé des titres pour un montant total de 1,1 million d'euros :

- Cession totale des titres de la société **RBP Luxembourg** pour un montant de 1,1 million d'euros dans le cadre d'une opération de cession sur le marché secondaire (cf. encadré ci-contre).
- Cession en bourse du solde des tractions de la société **Integragen** pour un montant de 0,01 million d'euros.

Variation d'évaluation significative

Au 30 juin 2020, la variation de la valeur liquidative s'explique principalement par l'opération de secondaire détaillée dans l'encadré ci-contre.

Nombre de sociétés innovantes

1 société

Valorisation de cet investissement

0,1 million €

Retrouvez toutes nos actus sur www.idinvest.com et   

CESSION DE PARTICIPATIONS

Idinvest Partners a lancé début 2019 un process de cession sur le marché secondaire d'un portefeuille de titres de sociétés non cotées détenues par plusieurs fonds en fin de vie. Parmi celles-ci, la société RBP Luxembourg du FCPI Allianz innovation 10.

Afin d'organiser une transaction compétitive et tenter d'obtenir le meilleur prix, une première phase de préparation de 6 mois a été nécessaire : réalisation de valorisations indépendantes du portefeuille, appels d'offres pour choisir les meilleurs conseils au meilleur prix (Lazard comme banquier, Clifford Chance comme avocat), préparation de la documentation marketing, revue juridique et rédaction d'une note de déontologie.

Une seconde phase a ensuite été organisée au cours de laquelle les équipes d'Idinvest Partners ont présenté le portefeuille à plus de 50 investisseurs potentiels, présélectionnés car spécialisés dans l'achat de ce type d'actifs. À la suite de ces rencontres, plusieurs offres fermes ont été reçues.

Après avoir sélectionné la meilleure offre, une troisième et dernière phase a été nécessaire afin de permettre à l'acquéreur de réaliser ses travaux d'audit financier et juridique. Cette phase a été suivie d'une nouvelle négociation du prix et de la rédaction de la documentation juridique. La signature définitive a finalement abouti en mai 2020 et une première partie du prix de cession a été versée par l'acquéreur au même moment.

Suite à cette opération, le FCPI Allianz Innovation 10 a été en mesure d'effectuer début juillet une distribution partielle d'actifs d'un montant de 228 euros brut par part, représentant 10% de votre investissement initial. Dans le cadre de cet accord de cession, un complément de prix devrait être perçu par le fonds au cours du premier semestre 2021 et ainsi permettre une nouvelle distribution.

Idinvest Partners

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 000 000 euros - 414 735 175 R.C.S Paris - Société de gestion agréée par l'AMF sous le n° GP 97-123